

Kartik Ashta, Justine Ferland, Marc-André Renold

Février 2016

Affaire Trésors de Quedlinburg – Église de Quedlinburg et héritiers Meador

Église de Quedlinburg – Joe T. Meador – Germany/Allemagne – United States/États-Unis – Artwork/œuvre d'art – Spoils of war/butins de guerre – Judicial claim/action en justice – Judicial decision/décision judiciaire – Negotiation/négociation – Settlement agreement/accord transactionnel – Criminal offence/infraction pénale – Ownership/propriété – Statute of limitation/prescription – Conditional restitution/restitution sous condition

Il y a près de 70 ans, les Alliés étaient stationnés dans la ville médiévale de Quedlinburg, dans l'Allemagne hitlérienne, pour protéger les objets d'art ayant été spoliés par les nazis. Après le retrait des troupes américaines, il est découvert que le « Trésor de Quedlinburg » a disparu. L'auteur du vol est un soldat américain, Joe T. Meador. À sa mort, les manuscrits du Trésor sont transmis à ses frère et sœur, qui tentent de les vendre. Certain des manuscrits sont achetés par un groupement d'institutions ouest-allemandes, tandis que l'église de Quedlinburg acquiert le reste du Trésor aux termes d'un accord transactionnel conclu avec les héritiers Meador.

I. Historique de l'affaire ; II. Processus de résolution ; III. Problèmes en droit ; IV. Résolution du litige ; V. Commentaire ; VI. Sources.

CENTRE DU DROIT DE L'ART – UNIVERSITÉ DE GENÈVE

PLATEFORME ARTHEMIS
art-adr@unige.ch – <https://unige.ch/art-adr>
Ce matériel est protégé par le droit d'auteur.

I. Historique de l'affaire

Butins de guerre

- **Avril 1945** : les Alliés découvrent un trésor composé d'œuvres d'art et d'objets médiévaux dans une mine, au sud-ouest de la ville allemande de Quedlinburg. Le trésor, placé sous la surveillance du 87^e bataillon blindé d'artillerie américain, disparaît quelques jours plus tard.¹
- **Juin 1945** : les autorités ecclésiastiques signalent la disparition de certains objets (appartenant au « Trésor de Quedlinburg »), notamment un manuscrit latin enluminé datant du IX^e siècle à la couverture incrustée de pierres précieuses (*l'Évangile de Samuel*), un manuscrit imprimé datant de 1513 lui aussi orné de pierreries (*l'Évangélaire*) et plusieurs objets rares et précieux. L'armée américaine enquête sur cette disparition, mais abandonne les recherches en 1949, lorsque Quedlinburg est intégrée à l'Allemagne de l'Est.
- **1980** : Joe T. Meador, un ancien officier de l'armée américaine ayant servi dans le 87^e bataillon, décède. Dans son testament, qui ne fait pas mention du Trésor de Quedlinburg, il lègue ses biens à sa sœur, Jane Meador Cook, et à son frère, Jack Meador.
- **1983-1988** : les héritiers Meador et leur avocat, John S. Torigian, demandent à différents experts d'estimer la valeur des manuscrits ornés de pierres précieuses et tentent ensuite de les vendre, ce qui donne lieu, chez les bibliophiles, à des rumeurs et à des conjectures quant à la nature des manuscrits, leur provenance et la possibilité qu'ils aient été volés à la fin de la Seconde Guerre mondiale. À cette période, il apparaît notamment qu'en 1983, à Londres, *l'Évangélaire* a été vendu aux enchères par *Sotheby's* à un consortium ouest-allemand pour 11,7 millions de dollars.²
- **Avril 1990** : John S. Torigian vend *l'Évangile de Samuel* (au nom d'un vendeur américain anonyme) à une fondation culturelle privée de droit allemand en contrepartie du versement de trois millions de dollars au titre des honoraires d'intermédiation.³
- **Juin 1990** : des éléments de preuve tirés d'entrevues avec des experts en art, des juristes et des voisins permettent d'établir un lien entre Joe T. Meador et le vol du Trésor commis en 1945. Le *New York Times* révèle l'identité du « voleur de Quedlinburg ». L'église de Quedlinburg intente une action au civil contre les héritiers Meador vivant à Whitewright, au Texas, afin de se voir restituer le reste du Trésor.
- **Janvier 1991** : les parties concluent un accord, ce qui met fin à l'affaire civile.
- **Janvier 1996** : le gouvernement américain engage des poursuites pénales contre les héritiers Meador et leur avocat.⁵
- **22 octobre 1996** : l'action pénale est rejetée car les faits sont prescrits.
- **13 avril 1998** : le gouvernement américain interjette appel, lequel est également rejeté.⁶

¹ William H. Honan, "A Trove of Medieval Art Turns Up in Texas," *The New York Times*, 14 juin 1990, consulté le 17 octobre 2015, <http://www.nytimes.com/1990/06/14/arts/a-trove-of-medieval-art-turns-up-in-texas.html>.

² Ibid.

³ Ibid.

⁴ William H. Honan, "Letters Show Thief Knew Value of the Quedlinburg Treasures", *The New York Times*, 3 septembre 1994, consulté le 10 février 2016, <http://www.nytimes.com/1994/09/03/arts/letters-show-thief-knew-value-of-the-qedlinburg-treasures.html>.

⁵ *United States v. Meador*, 138 F.3d 386 (5th Cir 1998).

⁶ Ibid.

- **20 avril 2000** : Les héritiers concluent un accord avec les autorités fiscales américaines concernant le montant des impôts qui leur était réclamé.⁷

II. Processus de résolution

Action judiciaire – Décision judiciaire – Négociation – Accord transactionnel

- L'église de Quedlinburg a intenté une action civile contre les héritiers Meador à Whitewright, au Texas, afin que le reste du Trésor soit restitué à l'Allemagne.
- Le 7 janvier 1991, à Londres, les parties annoncent qu'elles ont conclu un accord prévoyant le retour du Trésor à Quedlinburg. Le gouvernement américain décide alors d'examiner les transactions conclues concernant les deux manuscrits et engage une action pénale contre les héritiers Meador et leur avocat. Il est débouté par le *District Court for the Eastern District of Texas*.
- À la suite de ce rejet, les autorités fiscales américaines annoncent réclamer aux héritiers 8,6 millions de dollars d'impôts fédéraux, 2,1 millions de dollars de pénalités et plus de 40 millions de dollars d'intérêts sur la succession. Le 20 avril 2000, les héritiers trouvent finalement un accord aux termes duquel ils ne verseront que 135'000 dollars.⁸

III. Problèmes en droit

Infraction pénale – Propriété – Prescription

- Dans cette affaire, l'église de Quedlinburg et les héritiers se disputaient la propriété du Trésor. Il semble pourtant clair que les objets avaient été volés par Joe T. Meador en 1945, alors qu'il était en mission à Quedlinburg.⁹ Puisque le droit américain ne permet pas d'acquérir la propriété d'un bien du simple fait de l'avoir en sa possession, la question aurait été rapidement résolue si l'affaire avait été portée en justice. Cependant, au Texas, le délai de prescription [des affaires civiles] étant fixé à deux ans seulement, la législation avantagait nettement les héritiers. C'est pourquoi les parties ont négocié un accord.¹⁰
- Une fois l'accord conclu, le gouvernement américain a entrepris d'enquêter sur les transactions dont les deux manuscrits avaient fait l'objet et le 4 janvier 1996, le grand jury a mis les héritiers et leur avocat en accusation (i) pour avoir, en réunion, reçu, possédé, dissimulé, entreposé, échangé, vendu et autrement disposé de biens volés, et (ii) pour avoir reçu, possédé, dissimulé, entreposé, échangé, vendu et autrement disposé de biens volés.¹¹
- Les défendeurs ont demandé le rejet des chefs d'accusation au motif que les faits étaient prescrits. En effet, l'enjeu de cette affaire était de savoir si les héritiers et leur avocat pouvaient invoquer l'exception au délai de prescription adoptée par le Congrès pour permettre la recherche de preuves provenant de l'étranger.¹²

⁷ Emily J. Sano. "Quedlinburg Art Affair," in *Handbook of Texas Online*, Texas State Historical Association, consulté le 17 octobre 2015, <https://tshaonline.org/handbook/online/articles/kjqem>.

⁸ Ibid.

⁹ *United States v. Meador*.

¹⁰ Sano, "Quedlinburg Art Affair".

¹¹ *United States v. Meador*.

¹² *United States v. Meador*.

- En vertu de l'article 3292(b) du titre 18 du Code fédéral américain, le délai de prescription peut être suspendu le temps nécessaire pour obtenir les éléments de preuve demandés à un pays étranger. Les autorités américaines ayant adressé une demande de ce type à l'Allemagne, elles ont donc réclamé que le délai de prescription soit suspendu. La suspension prend fin à la date où la juridiction ou l'autorité étrangère prend la dernière mesure nécessaire [*final action*] pour répondre à la demande. L'expression *final action* a été définie dans l'affaire *United States v. Bischel*¹³, dans laquelle il est précisé qu'elle signifie non seulement que le gouvernement étranger doit avoir pris des mesures pour rassembler les éléments demandés, mais aussi qu'il doit estimer avoir accompli toutes les étapes nécessaires pour fournir la totalité des éléments aux autorités américaines, et en avoir informé celles-ci.¹⁴
- Le *District Court for the Eastern District of Texas* a considéré que lorsqu'un gouvernement étranger estime avoir satisfait une « demande officielle » des États-Unis dans sa totalité, et qu'il en informe les autorités américaines, il prend la dernière mesure nécessaire au sens de l'article 3292(b) du titre 18 du Code fédéral, même s'il s'avère plus tard que le gouvernement étranger a clos le dossier à tort.
- En l'espèce, le *District Court* a conclu qu'une lettre du gouvernement allemand, datée du 27 octobre 1995, informant les autorités américaines qu'il avait « pleinement satisfait » leur demande et considérait avoir « accompli sa mission », démontrait qu'il avait pris la « dernière mesure nécessaire » pour répondre à la demande au sens de l'article 3292(b) du titre 18 du Code fédéral.¹⁵ Dès lors, le délai de prescription recommençait à courir. En tenant compte de la suspension du délai, le *District Court* a estimé que les autorités américaines avaient trop tardé à intenter leur action, qu'il a rejetée le 22 octobre 1996. Les autorités américaines ont contesté cette décision devant la *Fifth Circuit Court of Appeals*. Le 13 avril 1998, la Cour a confirmé le rejet des chefs d'accusation et jugé que le *District Court* avait correctement calculé le délai de prescription.¹⁶

IV. Résolution du litige

Restitution sous condition

- En 1991, l'église de Quedlinburg et les héritiers Meador ont conclu un accord extra-judiciaire prévoyant la restitution du Trésor, en échange de quoi l'Allemagne verserait la somme de 2,75 millions de dollars aux héritiers. Étant établi que Joe Meador avait volé le Trésor en 1945, ses héritiers n'en ont jamais acquis la propriété. Ainsi, on doit considérer la solution adoptée comme une restitution sous condition plutôt que comme une vente ou un rachat.
- L'accord a également permis que le Trésor soit exposé au *Dallas Museum of Art* avant son retour en Allemagne. L'année suivante, il a également été exposé au *Kunstgewerbemuseum* (Musée des Arts décoratifs) de Berlin, pour finalement rejoindre Quedlinburg en septembre 1993.¹⁷

¹³ *United States v. Bischel*, 95 Cal. Daily Op. Serv. 6172.

¹⁴ *United States v. Meador*.

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Honan, "Letters Show Thief Knew Value of the Quedlinburg Treasures".

V. Commentaire

- Le vol d'objets d'art médiéval qui a eu lieu dans la ville de Quedlinburg montre que le déplacement et le trafic illicite d'objets d'art ou de valeur n'était pas le seul fait des nazis. Bien entendu, ceux-ci ont été les principaux responsables du trafic de biens culturels, mais cette affaire prouve que les Alliés ont eux aussi transféré clandestinement des œuvres d'art hors de leur pays d'origine.
- On estime par exemple que, pendant la Seconde Guerre mondiale, l'armée soviétique a emporté en URSS plus de 2,5 millions de biens culturels allemands.¹⁸ Ces biens ont été cachés jusqu'à la chute de l'URSS en 1991, date à laquelle on a appris l'existence de dépôts secrets où l'« art trophée » (selon l'expression russe) était entreposé. Les pays européens ont alors commencé à réclamer la restitution de leur patrimoine culturel. Cependant, en 1998, la Russie a adopté une loi, dite Loi fédérale relative aux biens culturels déplacés en URSS par suite de la Seconde guerre mondiale et situés sur le territoire de la Fédération de Russie, qui complique grandement la restitution des biens en question, car elle justifie les butins de guerre russes et nationalise pour ainsi dire les spoliations¹⁹. Sur le plan international, cette loi a fait l'objet de violentes critiques car elle allait à l'encontre de différentes conventions et résolutions des Nations Unies et de l'UNESCO, ainsi que de divers accords bilatéraux réclamant la restitution de trésors culturels spoliés à leurs pays d'origine.
- Aujourd'hui encore, l'Allemagne et la Russie s'opposent sur la question de la restitution d'œuvres d'art ayant été déplacées par l'armée soviétique. En juin 2013, lors d'une visite à Saint-Pétersbourg, Angela Merkel a notamment critiqué une exposition organisée par le musée de l'Ermitage qui présentait des œuvres que l'URSS avait spoliées à l'Allemagne. Le Président Poutine a déclaré que le sujet était très délicat. Les deux parties ont assuré qu'elles poursuivraient les discussions afin de résoudre la question.²⁰

¹⁸ Pierre d'Argent, «La loi russe sur les biens culturels transférés (*Beutekunst*, agression, réparations et contre-mesures),» *Annuaire français de droit international*, vol. 44, 1998, p. 117.

¹⁹ Patricia Kennedy Grimsted, «*Legalizing 'Compensation' and the Spoils of War: The Russian Law on Displaced Cultural Valuables and the Manipulation of Historical Memory*,» *International Journal of Cultural Property*, 2010, vol. 17, p. 218.

²⁰ «*Merkel and Putin View Exhibition of Disputed Art.*» *BBC News*, 21 juin 2013. Consulté le 11 avril 2016.

VI. Sources

a. Doctrine

- d'Argent, Pierre "La loi russe sur les biens culturels transférés (*Beutekunst*, agression, réparations et contre-mesures)." *Annuaire français de droit international*, vol. 44, 1998, pp. 114–143.
- Kennedy Grimsted, Patricia. "Legalizing 'Compensation' and the Spoils of War: The Russian Law on Displaced Cultural Valuables and the Manipulation of Historical Memory." *International Journal of Cultural Property*, 2010, vol. 17, pp. 217–255.

b. Législations

- *United States Code, Title 18, Part 2, Chapter 18, Section 3292.*

c. Décisions judiciaires

- *United States v. Meador*, 138 F.3d 386 (5th Cir 1998)
- *United States v. Bischel*, 95 Cal. Daily Op. Serv. 6172

d. Médias

- Honan, William H. "Letters Show Thief Knew Value of the Quedlinburg Treasures," *The New York Times*, 3 septembre 1994. Consulté le 10 février 2016. <http://www.nytimes.com/1994/09/03/arts/letters-show-thief-knew-value-of-the-quedlinburg-treasures.html>
- "Merkel and Putin View Exhibition of Disputed Art," *BBC News*, 21 juin 2013. Consulté le 11 avril 2016. <http://www.bbc.com/news/world-europe-23001274>
- Honan, William H. "A Trove of Medieval Art Turns Up in Texas," *The New York Times*, 14 juin 1990. Consulté le 17 octobre 2015. <http://www.nytimes.com/1990/06/14/arts/a-trove-of-medieval-art-turns-up-in-texas.html>
- Sano, Emily J. "Quedlinburg Art Affair," in *Handbook of Texas Online*, Texas State Historical Association. Consulté le 17 octobre 2015. <https://tshaonline.org/handbook/online/articles/kjqem>